



Demande de retour au titre du passeport mobilité Métropole => Polynésie française

Études (PME) Formation professionnelle (PMFP) Stage professionnel (PMSP)

Je soussigné(e) Mme/M. (mère/père/bénéficiaire)¹

souhaite le retour de(préciser le nom et le prénom du bénéficiaire) avec la compagnie aérienne AIR FRANCE (Paris CDG) AIR TAHITI NUI (Paris CDG) FRENCH BEE (Paris ORLY)

(représentée par l'agence RATERE)

L'aller simple (Papeete – Métropole) a-t-il été pris en charge par le passeport mobilité ? :

OUI ² NON

Si oui, en quelle année ? :

2017 – 2018 2018 – 2019 2019 – 2020

2020 – 2021 2021 – 2022

Pour les PME : BOURSIER (ÉTAT) NON BOURSIER

S'agit-il d'un retour définitif ?

OUI ³ NON

Si PME, merci de préciser le diplôme obtenu et votre dernier niveau d'études (par exemple, Doctorat, Master 2, Licence 3, ...)

Diplôme obtenu :

Niveau d'études :

ITINÉRAIRE souhaité ⁴ : / / PAPEETE

Date prévisionnelle du retour : / / 2022

N° de téléphone :

E-mail : @

Fait le : **Signature :**

Selon la prise en charge initiale, merci de fournir avec cette demande :

- pour un PME : le(s) certificat(s) de scolarité et/ou la(es) décision(s) définitive(s) de la bourse d'État
- pour un PMFP : l'attestation de fin de formation
- pour un PMSP : l'attestation de fin de stage
- l'arrêté de prise en charge de l'aller simple

Date d'instruction	Nom et prénom du gestionnaire	Date de visa	Nom et prénom Adjointe ou Cheffe BAM

¹ Barrer les mentions inutiles

² Merci de préciser la référence de l'arrêté HC vous accordant le PM aller simple : n° HC du

³ Si oui, vous vous engagez à vous établir au moins 1 an en Polynésie française suite à votre retour en Polynésie française (attestation sur l'honneur)

⁴ Le retour de l'intéressé(e) se fera depuis PARIS ou l'aéroport ou la gare SNCF la plus proche de la ville d'études ou de formation ou de stage, desservie par la compagnie aérienne choisie